

« Un Prophète comme moi... » de Moshéh à Yéshoua

Introduction

A chaque Shabbat, nous avons la chance de découvrir ou redécouvrir quelques perles déposées dans les Livres de l'Alliance. Ainsi, à l'occasion de l'étude de la parachah « **Chophé-tiym** » (« tu t'établiras des juges et des magistrats...») issue du livre Dévariym (Deutéronome), nous nous sommes à nouveau arrêtés sur ce cri prophétique de Moshéh, prophète-législateur d'Israël :

« יהוה, ton Élohim, te suscitera du milieu de toi, d'entre tes frères, un prophète comme moi : vous l'écoutez ! » (Deut. 18, 15)

S'il est aisé dans les églises de risquer un parallèle entre « Moïse et Jésus », parfois-souvent pour mieux justifier la suprématie des « Évangiles » sur la Torah, il nous semble nécessaire de redéfinir le lien qui unit ces deux « législateurs ». Au bénéfice de cette étude, nous découvrirons à quel point Moshéh et Yéshoua sont proches et mus par le même Souffle. Nous verrons pourquoi et comment le second Législateur a tenu à répondre en tous points aux fondamentaux posés par le premier Législateur au pied du mont Sinaï. Non pas pour les remettre en cause, mais pour les sublimer dans une concrétisation pour le moins stupéfiante pour qui veut bien y regarder. Nous invitons le lecteur à partager ces évidences là où elles sont encore rejetées: dans les églises et dans les synagogues.

L'annonce d'un roi à venir...

« Lorsque tu seras entré dans le pays que יהוה ton Élohim, te donne, ... et que tu diras : Je veux établir sur moi un roi, comme toutes les nations qui m'entourent... » (Deut. 17,14)

Notons un premier paradoxe. Alors que cette parachah traite de l'établissement de juges et de magistrats (Chophétiym vé chotériym) pour gérer le royaume d'Israël, Moshéh annonce l'établissement inéluctable d'un roi. Comme pour signifier déjà, l'échec relatif de la future institution judiciaire d'Israël. Nous y reviendrons. Moshéh dresse dans cette lecture hebdomadaire, le portrait type du futur roi d'Israël :

- ✓ il n'a pas d'armée (trop nombreuse et trop puissante) pour être tenté de faire la guerre
- ✓ il ne possède pas un grand nombre de femmes (polygamie et autre culture moyen-orientale du harem)
- ✓ il ne recherche pas les richesses matérielles
- ✓ il s'emploie à recopier un exemplaire du rouleau de la Torah en le lisant tous les jours de sa vie.

Quel roi d'Israël correspond à ce portrait type ? Notons pêle-mêle : les guerres incessantes de Saül et de David contre les Philistins, les Ammonites et les Moabites ; les quelques 700 femmes et 300 concubines de Salomon ; les 666 talents d'or

annuels que Salomon recevait comme impôt de paix de ses rivaux, ses nombreux chars et chevaux qui composaient son armée royale ; un royaume divisé contre lui-même entre les israélites-éphraïmites du nord et les juifs de Judée du sud ; division qui perdure encore de nos jours,...

Assurément, le roi type dessiné et annoncé par Moshéh est encore à venir ! A moins que... Comment appréhender cette anomalie dans l'accomplissement de la prophétie mosaïque ? Devant la consternation du dernier grand juge en Israël 400 années après l'institution de cette fonction, voici ce que prescrit יהוה Élohim à Samuel :

« Écoute la voix du peuple dans tout ce qu'il te dira ; car ce n'est pas toi qu'ils rejettent, c'est Moi qu'ils rejettent, pour que je ne règne plus sur eux. » (1 Sa. 8 :7)

Et 300 ans après ce verdict sans appel, le prophète Osée confirme l'anomalie et les dysfonctionnements dans la feuille de route prophétique :

« Ce qui cause ta destruction, Israël, c'est que tu as été contre Moi, contre Celui qui pouvait te secourir. Où donc est ton roi ? Qu'il te sauve dans toutes tes villes ! Où sont tes juges, au sujet desquels tu disais : Donne-moi un roi et des princes ? Je t'ai donné un roi dans ma colère, Je te l'ôterai dans mon courroux. » (Osée 13 :9)

Notons qu'à première vue, Israël ne s'est jamais doté d'un roi, correspondant à l'annonce prophétique de Moshéh. Moshéh serait-il donc un faux-prophète ? Assurément non ! A bien y regarder, il est bien venu ce roi d'Israël, sans armées, sans femmes, sans richesses matérielles, mais riche

d'une vie passée à « recopier », c'est-à-dire à étudier, à lire, à vivre, et à veiller sur la Torah. Il s'agit bien évidemment de Yéshoua HaMashiah, Mèlèkh (Roi) Israël.

L'annonce d'un prophète à venir...

Moshéh introduit une autre annonce prophétique dans cette section traitant des juges, puis des rois à venir.

« Un prophète comme moi va venir met vous l'écoutez ! » : ce cri prophétique du premier Législateur d'Israël recouvre deux réalités opposées.

- ✓ Vous l'écoutez ! peut renvoyer à une angoisse, et une supplication. Le pressentiment – hélas juste – d'un prophète, non écouté... Moshéh en sait quelque chose, lui dont l'autorité légitime fut si souvent remise en question.
- ✓ Vous l'écoutez ! peut aussi renvoyer à la certitude d'un prophète écouté, malgré tout, mais aux termes d'une histoire douloureuse. Nous attendons toujours la réalisation de cette option prophétique.

Regardons de plus près l'annonce de ce prophète à venir :

« יהוה, ton Élohim, te suscitera du milieu de toi, d'entre tes frères, un prophète comme moi : vous l'écoutez ! C'est là tout ce que tu as demandé à יהוה, ton Élohim, à Horeb, le jour du rassemblement, quand tu disais : Que je ne continue pas à entendre la voix de יהוה, mon Élohim, et que je ne voie plus ce grand feu, afin de ne pas mourir. יהוה me dit : Ce qu'ils ont dit est bien. Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète

comme toi, je mettrai mes paroles dans sa bouche ... » (Deutéronome 18 :15)

Ce qu'ils ont dit est bien... voilà qui est suffisamment rare pour être souligné ! Nous retrouvons cette même « satisfaction divine » dans les premiers versets du Béréshiyth-Genèse lorsque יהוה Élohim, qualifie de bien et bon, l'oeuvre accomplie. Le peuple, conscient de son état de nonsainteté, réclame un intermédiaire entre lui et son Créateur, lequel le lui impute à justice. Afin de ne plus revivre l'épisode terrifiant à vue humaine du mont Horeb, Israël réclame un intermédiaire entre Élohim et le peuple qui ne soit donc : ni roi, ni prêtre, ni Kohen Gadol, ni chophet-juge. Israël aura donc en plus de ses prêtres – dont un Grand Sacrificateur (Kohen Gadol) -, en plus de ses juges et magistrats, et en plus de ses rois à venir, un prophète (par génération) conformément à sa demande. Ces prophètes qui porteront les Paroles d'Elohim dans leur bouche, seront à leur tour plus ou moins écoutés, par le peuple, les rois et les prêtres. En quoi cette annonce supplémentaire d'un prophète à venir, intéresse-t-elle les croyants en Yéshoua ?

« A cet instant, quelques Pharisiens s'approchèrent et lui dirent: "Va-t'en, pars d'ici, car Hérode veut te faire mourir." Il leur dit : « Allez dire à ce renard : Voici, je chasse les démons et j'accomplis des guérisons aujourd'hui et demain, et le troisième jour c'est fini. Mais il me faut poursuivre ma route aujourd'hui et demain et le jour suivant, car il n'est pas possible qu'un prophète périsse hors de Jérusalem. « Jérusalem, Jérusalem, toi qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés... » (Luc 13 :31)

Prophète : tel est le titre avec lequel l'Adon Yéshoua se présente officiellement devant les pharisiens et les autorités politiques de l'époque. Telle est la fonction qu'il souhaite incarner aux yeux de tous les acteurs religieux et militaires. En invoquant ce titre et cette posture, l'Adon fait évidemment référence à l'annonce de Moshéh qui promettait un prophète par génération. « Vous l'écoutez ! » avait-il alors prophétisé comme une injonction ou une supplication.

Résumons-nous : Moshéh en sa qualité de législateur au service de l'Adonai Élohim, prescrit pour gérer le peuple et dans cet ordre :

- 1) un Kohen Gadol et des prêtres lévites pour servir d'intermédiaires dans le cadre d'un sacerdoce de type sacrificiel, en vue d'une sainteté partagée par tous les fils Israël.
- 2) des Chophétiym (juges) pour administrer et juger le peuple qui n'aurait pas écouté les prêtres et se placerait donc en situation de sanctions et d'arbitrages vis-à-vis de la Loi.
- 3) un roi pour régenter un peuple qui aurait préalablement rejeté ses juges, faute de juges aptes et intègres. *« Les fils de Samuel ne marchèrent point sur ses traces ; ils se livraient à la cupidité, recevaient des présents, et violaient la justice... » (I Samuel 8.3)*
- 4) des prophètes pour réprimander et aider les rois déviants à se repentir.

L'échec par rejet des institutions mosaïques et leur rachat par Yéshoua

Force est de constater qu'entre la théorie mosaïque (bonne et authentique par définition) et son application sur le terrain, une histoire mouvementée a pris place ! Ce qui permit à l'Adon Yéshoua de diagnostiquer un échec relatif, par rejet, des prescriptions et institutions mosaïques.

En fin de boucle, **les prophètes** sont lapidés par ceux-là mêmes qu'ils étaient venus aider, à l'invitation d'un pouvoir religieux aveugle et déviant.

Les rois n'écoutèrent pas toujours les prophètes et la prêtrise authentique. Relisons encore comment se lamente Jérémie, au fond du puits !

Plusieurs dynasties **de prêtres** se comportèrent comme des rois et plusieurs rois prirent la place des prêtres. « *Shemouél dit à Shaoul: « Tu es devenu fou. Tu n'as pas gardé l'ordre de יהוה ton Élohim... »* (I Samuel 13.13)

Force est de constater que le modèle constitutionnel à quatre degrés progressifs et complémentaires, donné par Moshéh, conçu pour guider le peuple vers la sainteté, ne fut pas appliqué et a raté sa cible ! Toutefois, il n'est pas concevable que la Torah se démente elle-même. Dès lors, doit-on être surpris que le Fils soit venu Lui-même pour réaliser toutes ces prescriptions, une par une, pour donner force et raison à la Loi en l'accomplissant ?

Voyons le tableau ci-après Yéshoua pourrait dire aujourd'hui au Tout Israël : « J'ai été tout ce que vous avez voulu et réclamé. Kohen, Juge, Roi et Prophète. M'avez-vous écouté pour autant ? Tout ce qu'a annoncé Moshéh, je l'ai fait...le voyez-vous seulement ? »

Fonction institutionnelle prescrite par Moshéh et la Torah	Fonction accomplie par Yéshoua
Kohen Gadol	Face au Grand Sacrificateur Caïphe, contraint de déchirer ses vêtements, enfreignant ainsi la Torah. Il ne pouvait y avoir qu'un seul Kohen Gadol par génération et c'était Yéshoua ! Voir aussi le voile du Très-Saint qui se déchire, libérant l'accès au Père.
Juge	Par de nombreuses sentences et remises gracieuses de sanctions, Yéshoua s'est comporté comme un juge en Israël. (femme adultère, l'impôt, respect du Shabbat...)
Roi	Roi des judéens conformément à son accueil triomphal à Jérusalem et comme l'atteste le motif officiel de son exécution sur l'écrêteau en haut de la croix de Golgotha
Prophète	Prophète de sa génération comme Il le concède Lui-même en annonçant sa prochaine mort.

Yéshoua a réalisé parfaitement tout ce qu'il fallait être et faire selon la Torah : Il l'a accompli à la place des hommes défaillants et des institutions défaillantes. Tout ce qui était en échec, Il l'a rétabli et sauvé. Il l'a fait en tant qu'homme et en tant que Fils. La Torah ne pouvait être en échec !

C'est à ce titre, qu'un lien particulier unit Moshéh à Yéshoua. Ce que le premier Législateur a annoncé, le second l'a fait aboutir. Sans Yéshoua, Moshéh ne serait qu'un prophète seul et malheureux car non écouté ! Sans Moshéh, l'action de Yéshoua ne rendrait pas témoignage de la Loi et ne serait pas compréhensible.

Pour autant, l'écho que Yéshoua a souhaité donner à son prédécesseur ne s'arrête pas à ces quatre fonctions institutionnelles.

La mort de Moshéh

Étrange séquence que l'épisode de la mort de Moshéh au sommet du mont Nébo ! Il est enseigné par la Tradition que Moshéh pêcha « quatre fois contre le Saint béni soit-Il » :

1/ Quand Élohim voulut l'envoyer vers Pharaon, Moshéh rétorqua avec vigueur à deux reprises : « **je ne suis pas beau parleur...envoie quelqu'un d'autre...** »

2/ Quand Élohim interpella Moshéh sur les cris du peuple, Moshéh contesta : « **Pourquoi donc as-tu laissé le peuple travailler si durement en Égypte ?** »

3/ Libéré d'Égypte et du piège des armées de Pharaon, Moshéh confronté au quotidien du désert s'écria : « **Comment pourra-t-on donner suffisamment de viande à Israël ? Est-ce du petit et du gros bétail qu'on égorgera pour eux qui leur suffira ?** »

4/ Et souffrant de la soif, Moshéh frappa le rocher à deux reprises, au lieu de lui parler avec douceur comme il lui était commandé...

Analysons ce qui est reproché à Moshéh au point que celui qui « parlait avec Elohim bouche à bouche » fut interdit de Terre promise après 40 années de pérégrinations et reçut l'injonction de mourir !

En 1/, Moshéh a peur, une angoisse le saisit à l'idée de retourner dans le pays qu'il a dû fuir après avoir assassiné un égyptien.

En 2/, Moshéh exprime son incompréhension face à la souffrance collective et conteste la situation indigne de ses frères.

En 3/ et 4/, Moshéh a faim et soif, non pour lui-même, mais ceux dont il a la responsabilité.

Est-ce à ce point condamnable ? Moshéh ne fait-il pas là plutôt preuve de compassion, d'empathie et d'altruisme ? Une lecture à un degré supérieur nous alerte sur les caractéristiques « trop humaines », liées à la nature du premier Adam, que laisse exprimer Moshéh : peur, souffrance, faim, soif,...

Autant de caractéristiques que le second Adam, Yéshoua, a réfutées, effacées, transformées.

Voyons comment dans ce second tableau :

Nature adamique de Moshéh	Nature divine de Yéshoua
Peur et angoisse face à la mission en terrain hostile et dangereux pour sa vie → « <i>envoie un autre...!</i> »	<i>« Alors j'ai dit: Voici, <u>je viens</u>, dans le rouleau du livre il est question de moi pour faire, ô Elohim, ta volonté. »</i> → <i>Acceptation sans conditions de la mission jusqu'à la mort</i>
Refus de la souffrance du peuple et non compréhension de la situation indigne → remise en cause de la mécanique bénédiction/malédiction	<ul style="list-style-type: none"> • Israël est sous occupation romaine , l'aigle romain surmonte le Temple, l'impôt est à payer à César, les corvées doivent être honorées, épisode de la tour de Siloé, etc... Yéshoua accepte, explique et appelle à la repentance !
Faim du peuple et envie de viande → revendications, panique, manque de confiance	Yéshoua, face à la faim de 5000 hommes, en toute sérénité , va les nourrir avec 5 pains et 2 poissons.
Soif du peuple → impatience, violence, désobéissance et « désir de faire par soi-même »	Voir dialogue avec la samaritaine au puits de Jacob . Yéshoua est la source d'eaux vives ainsi qu'il le dit : « Au dernier jour, le grand, de la fête, l'éshoua', debout, crie et dit: « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et boive ! »

Quel incroyable dialogue à distance et dans le temps s'engage ici entre Moshéh et Yéshoua ! Disons- nous que Moshéh est d'une nature adamique des plus triviales ? Assurément, non ! Mais là où il laisse exprimer ses qualités supérieures de chef charismatique formé depuis son plus jeune âge à cette mission exceptionnelle, Yéshoua répond par des qualités de chef spirituel, orientées vers l'abandon de soi, l'acceptation de la volonté du Père et la confiance absolue en Son plan.

Les quatre « fautes » de Moshéh permettent à Yéshoua de répondre définitivement à ces quatre probléma-

tiques humaines et de reprendre ainsi le parcours inachevé de celui avec lequel Yéshoua parlait déjà au travers du buisson ardent. Le second Législateur est en connexion directe avec celui qui le précéda dans ce rôle. Il lui répond, et le couvre, en reprenant méthodiquement tout ce qui n'avait pas atteint le but. Yéshoua a aussi sauvé Moshéh, il faudra bien qu'un jour, dans la Synagogue, tous l'admettent !

En effet, suite à ces dysfonctionnements, Moshéh reçoit un ordre dur à entendre, eu égard à son parcours incroyable ! « *Meurs sur la montagne, là où tu montes...* ». La

Torah utilise ici un étrange verbe à l'impératif : Moshéh doit mourir de sa propre volonté, en renonçant par pure obéissance et confiance à sa vie terrestre. Comme une dernière épreuve, Moshéh doit accepter sa propre mort pour mieux vivre son « après ». Ainsi donc, Moshéh a « suivi » (tout en le précédant !) Yéshoua qui accepte de mourir lui aussi, sur la colline de Golgotha. C'est à ce titre que Moshéh est présent dans la transfiguration, sur un autre mont, aux côtés d'Elie. Un autre grand prophète de sa génération qui n'hésita pas à s'asseoir sous un genêt pour y demander la mort, en disant : « *C'est assez ! Maintenant, Elohim, prends mon âme* » (1 Rois 19 :4).

Retenons que les quelques « erreurs » commises par Moshéh, furent reprises une par une par son Adon, pour mieux les effacer. Et que tous, ils sont vivants, car ils. n'ont pas craints de mourir.

Conclusion

Moshéh a prescrit quatre fonctions politico-sacerdotales pour la gestion du royaume d'Israël. Mais toutes furent en échec. Ces quatre fonctions furent reprises par Yéshoua qui les fit aboutir. Moshéh est réputé avoir « manqué la cible » quatre fois. Yéshoua reprit ces quatre items « adamiques » pour les dépasser et les effacer. Assurément, la Torah n'est pas obsolète et issue d'une vieille alliance car tout dans l'Alliance renouvelée est connecté à l'Alliance confiée au premier Législateur, Moshéh !

✓ Le Judaïsme sait-il de quelle sublime façon Yéshoua a réalisé tout ce que Moshéh avait prescrit, dans une complicité spirituelle incroyable entre ces deux « hommes » ?

✓ La chrétienté sait-elle que Yéshoua n'a fait que reprendre tout ce que Moshéh avait prescrit pour réaliser ce que l'homme n'était pas capable de faire par lui-même ?

Lorsque les rabbis de toutes obédiences découvriront cette connexion intime entre le premier et le second Législateur...que restera-t-il donc de la tradition et du rituel judaïque ?

Et lorsque la chrétienté réalisera que Jésus/Yéshoua est le Prophète/ Roi/ Juge/Kohen annoncé par le Législateur hébreu, que restera-t-il de la chrétienté de Nicée qui rejette la Torah ?

A ceux qui commencent à être bien conscients de ces mouvements déstructurant : les deux religions séculaires vont bientôt se décomposer et il n'en restera rien ! De quel côté serons-nous à l'occasion de cette disparition salvatrice ? Accrochés au religieux pharisiens ? Accrochés aux dogmes chrétiens ? Ou à nos propres certitudes ?

L'Épée de la Vérité a deux tranchants : Judaïsme et Christianisme vont disparaître pour permettre à la Vérité de se manifester à l'occasion du dernier grand témoignage, porté par les deux témoins de l'Adon, qui gardent les commandements du Père et le témoignage du Fils. Attention à notre positionnement et nos postures aux seins des assemblées, attention à ce que nous allons faire et dire. Si nous nous accrochons à nos propres dogmes et doctrines fabriquées, nous risquons fort d'être désavoués par cette explosion de Vérité à venir.

La relation Moshéh-Yéshoua... la lettre et l'esprit de la lettre !

Yéshoua est-il le successeur de Moshéh ? Non, dit la Synagogue, c'est Josué, Yéhoshoua. Certes ! Mais que nous disent les lettres hébraïques à ce sujet ? Les quatre lettres du Tétragramme se répartissent comme suit sur ce schéma : deux lettres vont à Yéshoua (Yod et Vav), un Hé va à Yéhoshoua (Josué) et un Hé va au couple primordial Abraham-Sarah, anciennement prénommés Avram et Saraï, avant la « greffe » de ce Hé du tétragramme. S'il manque donc un Hé à Yéshoua pour être Yéhoshoua, successeur authentifié de Moshéh, c'est que ce Hé a été confié préalablement à Abraham-Sarah : « Avant qu'Abraham fut, je suis... » !

Il reste alors à Yéshoua, deux lettres (Shin et Ayin) que nous retrouvons dans la racine de Shéma (Israël)... Il reste alors une seule lettre (Mém) à distribuer, laquelle est à la racine de Mashiah, Ménorah, et Moshéh ! Que le nom Yéshoua puisse à lui seul relier : Tétragramme, Abraham, Yéhoshoua, Moshéh, Mashiah et Ménorah... voilà qui est plutôt remarquable. Et que ce nom soit lui-même soutenu graphiquement par une Ménorah, voilà qui devrait rassurer plus d'un rabbi et faire s'interroger plus d'un docteur chrétien ! ■

